

Nous demandons aux élus de prendre le temps du partage d'information, le temps du débat avant de décider

10 propositions pour repenser le projet

- 1- Mettre en place une très large concertation** car le projet retenu par la municipalité et évalué à un montant imprécis compris entre 4 et 5 millions d'euros, concerne autant les parents d'élèves que les contribuables de Dieulefit. *(Le budget municipal annuel s'élève approximativement à 7 000 000€.)*
- 2 - Etudier les 2 options** : rénovation qualitative de l'école primaire **avec ou sans** reconstruction de l'école maternelle, laquelle donne actuellement toute satisfaction à ses utilisateurs.
- 3 - Comparer les enjeux, les coûts, l'impact affectif** pour tous ceux qui ont en charge l'école maternelle et se sentent blessés par les décisions en cours.
- 4 - Laisser aux équipes enseignantes la maîtrise des projets pédagogiques** et leur adaptation à l'âge des enfants. Instaurer un dialogue avec tous les enseignants, et tout le personnel de la maternelle
- 5 - Adapter les locaux du Juncher à l'accueil des enfants handicapés** du territoire qui ont besoin d'un enseignement spécialisé. *(Ils sont actuellement scolarisés à Montélimar, Nyons ou Valence où ils se rendent en taxi chaque jour...)*
- 6 - Maintenir dans sa totalité l'espace actuel de la cour du Juncher** et envisager sa végétalisation.
- 7 - Refuser l'installation d'une cour orientée plein nord pour la maternelle**, s'il est décidé de la transférer au Juncher.
- 8 - Réfléchir à l'aménagement de l'actuel parking du Juncher**, exigü et dangereux pour les enfants quittant seuls l'école.
- 9 - Trouver une alternative à la "dépose minute"** pour les enfants de l'école élémentaire, cette solution étant inadaptée aux relations parents/enseignants.
- 10 - Garder la séparation administrative des deux écoles**, c'est à dire les deux directions actuelles.

Le P'tit journal vous a plu : alors soutenez-le !

Adhérer au collectif citoyen : 15 € ou 5 € selon vos moyens.

Faire un don pour financer les publications.

(chèque à l'adresse du bureau, 12 rue Malautière 26220 Dieulefit)

Vous informer en parcourant notre site www.collectifcitoyen.org

Imprimé par nos soins. Collectif Citoyen du Pays de Dieulefit et Bourdeaux,
12 Rue Malautière, 26220 Dieulefit



Le P'tit Journal du Collectif Citoyen Pays de Dieulefit/Bourdeaux

Novembre 2021

L'avenir de nos écoles publiques

Dans le cadre d'une volonté municipale participative annoncée, nos écoles seront réhabilitées, oui bien sûr, mais comment ?

Notre association "Collectif Citoyen" est elle aussi inscrite dans une démarche participative. Dès septembre dernier, elle a été sollicitée par des habitants et des enseignants pour travailler sur le dossier de la rénovation annoncée de l'école élémentaire du Juncher, mais aussi sur une nouvelle idée affirmée : le déplacement de l'école maternelle sur ce site. Etonnement, surprise, questionnement...

De la restauration nécessaire de l'école élémentaire, validée par tous, au transfert décidé de l'école maternelle sur ce même lieu, voilà qui interroge, d'autant plus que ce projet ne figure pas dans le programme électoral de la municipalité élue.

Il a cependant été évoqué dans le bulletin municipal de juin 2021, p 17, mais n'a pas fait l'objet d'une concertation publique ouverte à tous. Il est resté confidentiel jusqu'au comité de pilotage du mois d'octobre.

Nous avons donc rencontré des enseignants, des agents de service, des animatrices du service périscolaire et Madame Marion Martin, conseillère municipale en charge du dossier, responsable, en binôme, avec M. Christian Bussat.

De notre enquête il ressort qu'il convient de définir des critères de choix privilégiant la qualité de vie des enfants avant toute autre considération.

Les enjeux financiers ou les besoins de la municipalité en matière de récupération de locaux sont secondaires.

Nous portons ici, à la connaissance de tous les Dieulefitois, les informations recueillies pour permettre à chacun de comprendre les divers aspects de ce dossier complexe qui devrait faire l'objet d'une **réunion plénière le 8 novembre prochain.**